



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 58

TROISIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

M. GOERTZEN, *président du Comité permanent des comptes publics*, présente le sixième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 15 mai 2026, à 14 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée.

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel et les comptes publics de la province du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024;
- le rapport *Audits des comptes publics et d'autres états financiers* du vérificateur général, daté de décembre 2024;
- le rapport annuel et les comptes publics de la province du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;
- le rapport *Public Accounts and Other Financial Statement Audits* du vérificateur général, daté de décembre 2025;
- le chapitre « Keeyask Process Costs and Adverse Effects Agreements with First Nations » tiré du rapport *Suivi des recommandations* du vérificateur général, daté de mars 2019;
- les chapitres « Keeyask Process Costs and Adverse Effects Agreements with First Nations » et « Public Accounts and Other Financial Statements Audits » tirés du rapport *Suivi des recommandations* du vérificateur général, daté de mars 2020.

Composition du Comité :

- M. BRAR;
- M^{me} CHEN;
- M^{me} COMPTON;
- M^{me} DELA CRUZ;
- M. DEVGAN;
- M. EWASKO;
- M. GOERTZEN (président);
- M^{me} LAMOUREUX;
- M. MALOWAY (vice-président);
- M. OXENHAM;
- M^{me} STONE.

Substitution effectuée avant la réunion :
M. SCHULER remplace M. EWASKO.

Personnes étant intervenues :

- Tyson Shtykalo, vérificateur général du Manitoba;
- Ann Ulusoy, secrétaire du Conseil du Trésor;
- Brenda Feng, contrôleur de la province.

Rapports étudiés et adoptés :

Le Comité a examiné les rapports qui suivent et les a adoptés sans modifications :

- le rapport annuel et les comptes publics de la province du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024;
- *Audits des comptes publics et d'autres états financiers* du vérificateur général, daté de décembre 2024;
- le rapport annuel et les comptes publics de la province du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;
- *Public Accounts and Other Financial Statement Audits* du vérificateur général, daté de décembre 2025.

Chapitres étudiés dont l'examen a été complété :

Le Comité a examiné les chapitres suivants :

- « Keeyask Process Costs and Adverse Effects Agreements with First Nations » tiré du rapport *Suivi des recommandations* du vérificateur général, daté de mars 2019;
- « Keeyask Process Costs and Adverse Effects Agreements with First Nations » et « Public Accounts and Other Financial Statements Audits » tirés du rapport *Suivi des recommandations* du vérificateur général, daté de mars 2020.

Sur la motion de M. GOERTZEN, le rapport du Comité est déposé.

M. GOERTZEN, *président du Comité permanent des comptes publics*, présente le septième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 15 mai 2026, à 16 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée.

Questions à l'étude :

- Le chapitre « Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth » tiré du rapport intitulé *Rapports d'enquête* du vérificateur général, daté d'août 2021;
- le chapitre « Rapports d'enquête : Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth » tiré du rapport *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général, daté de février 2024;

- le chapitre « Rapports d'enquête : Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth » tiré du rapport *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général, daté de février 2026.

Composition du Comité :

- M. BRAR;
- M^{me} CHEN;
- M^{me} COMPTON;
- M^{me} DELA CRUZ;
- M. DEVGAN;
- M. EWASKO;
- M. GOERTZEN (président);
- M^{me} LAMOUREUX;
- M. MALOWAY (vice-président);
- M. OXENHAM;
- M^{me} STONE.

Substitutions effectuées avant la réunion :

M. SCHULER remplace M. EWASKO.

Personnes étant intervenues :

- Tyson Shtykalo, vérificateur général du Manitoba;
- Ryan Klos, sous-ministre du Transport et de l'Infrastructure.

Chapitres étudiés dont l'examen a été complété :

Le Comité a examiné les chapitres suivants :

- « Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth » tiré du rapport intitulé *Rapports d'enquête* du vérificateur général, daté d'août 2021;
- « Rapports d'enquête : Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth » tiré du rapport *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général, daté de février 2024;
- « Rapports d'enquête : Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth » tiré du rapport *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général, daté de février 2026.

Sur la motion de M. GOERTZEN, le rapport du Comité est déposé.

M. le *premier ministre* KINEW fait une déclaration au sujet des Nighthawks de Niverville.

M. SCHULER fait des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M. le *ministre* MOROZ, M. KING, M. le *ministre* SANDHU et M. NARTH font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M^{me} COOK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à entreprendre sans plus tarder les travaux de rénovation et d'agrandissement prévus à l'école Phoenix.

M. WHARTON — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M. WOWCHUK — Demande visant à exhorter la ministre du Logement, de la Lutte contre les dépendances et de la Lutte contre l'itinérance à réserver aux aînés l'utilisation des logements qui leur sont destinés, à exiger que l'âge minimum pour y résider soit fixé à 55 ans et à procéder à une vérification appropriée des demandes présentées par les personnes désirant habiter dans ces logements.

M. PIWNIUK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M. NESBITT — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à proposer immédiatement un plan visant à accroître la capacité de dépistage du cancer du sein et à abaisser à 40 ans le seuil d'admissibilité au dépistage du cancer du sein.

M. NARTH — Demande visant, d'une part, à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à prioriser la reconstruction de la route provinciale secondaire n° 210 et, d'autre part, à exhorter le gouvernement provincial à inclure le tronçon de cette route qui relie Woodridge à la route n° 12 dans ses plans de reconstruction.

M. KING — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à exempter tous les Manitobains de la taxe fédérale sur le carbone imposée à l'égard du chauffage domestique afin qu'ils bénéficient d'un répit dont ils ont tant besoin.

M. JOHNSON — Demande visant à exhorter le premier ministre à allouer des fonds pour appuyer financièrement la ville de Winnipeg dans la construction d'une nouvelle structure remplaçant le pont Arlington et à exhorter le gouvernement provincial à recommander que la ville maintienne le vieux pont entièrement ouvert à la circulation pendant la durée des travaux.

M. GOERTZEN — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à améliorer la sécurité de l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 75 et de la route provinciale secondaire n° 305 à Sainte-Agathe et à prioriser des mesures qui permettront la diminution des accidents et des décès, y compris celles énoncées dans l'étude de sécurité des routes en service de 2022.

M. EWASKO — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à mettre entièrement en œuvre les recommandations du rapport *Bridging the Gaps* et à mettre immédiatement en place des politiques et des mesures officielles qui sont plus respectueuses et collaboratives et qui atténuent également les préjudices subis par les familles sollicitant l'aide des Services aux enfants handicapés et à exhorter le ministre des Familles à procéder à un examen complet des mesures de soutien à l'emploi que ces Services offrent aux enfants handicapés âgés de 12 à 17 ans, y compris tenir des consultations directes avec les familles concernées, et à envisager un éventail complet d'options visant à soutenir les familles et à leur donner les moyens de choisir des solutions qui répondent le mieux à leurs besoins.

M. SCHULER — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à améliorer la sécurité de l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 75 et de la route provinciale secondaire n° 305 à Sainte-Agathe et à prioriser des mesures qui permettront la diminution des accidents et des décès, y compris celles énoncées dans l'étude de sécurité des routes en service de 2022.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le ministre SALA tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité du projet de loi 53 — *Loi d'exécution du budget de 2026 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2026*.

L'Assemblée reprend également le débat sur la motion de M. JOHNSON voulant que la motion soit remplacée par ce qui suit :

Qu'il ne soit pas procédé à la deuxième lecture du projet de loi 53 — *Loi d'exécution du budget de 2026 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2026* —, que l'ordre de deuxième lecture soit annulé, que le projet de loi soit retiré du *Feuilleton* et que la question soit renvoyée au Comité permanent des affaires législatives.

Le débat se poursuit sur la motion d'amendement.

MM. SCHULER et WHARTON, M^{me} BYRAM ainsi que M. EWASKO interviennent. M. WOWCHUK exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. LAGASSÉ présente les questions écrites (n^{os} 4 et 5) qui suivent :

4. La ministre du Transport et de l'Infrastructure pourrait-elle fournir les critères précis que le gouvernement provincial utilise afin de déterminer s'il y a lieu d'approuver des réductions de limites de vitesse à proximité des écoles et indiquer si ces critères ont été appliqués à l'égard des collectivités de Landmark et de Lorette?
5. Les résidents de la circonscription du Chemin-Dawson, en particulier ceux de Lorette, ont exprimé à maintes reprises leurs préoccupations concernant des enfants qui marchent le long d'une route où la limite de vitesse est de 70 km/h. La ministre du Transport et de l'Infrastructure pourrait-elle indiquer les mesures immédiates qui seront prises dans cette circonscription pour améliorer la sécurité des piétons pendant qu'un examen officiel de la limite de vitesse est en cours?

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Tom LINDSEY